



## BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION asbl

Fondée par le CSTC et SECO  
Organisme de certification accrédité n°021

Rue d'Arlon, 53  
BE - 1040 BRUXELLES

Tél. : + 32 2 238 24 11  
Fax : + 32 2 238 24 01



### CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**BB-311-0300-0002-01**

Le BCCA déclare qu'il est établi que

**Soprema nv**  
Bouwelven, 5  
BE-2280 Grobbendonk

prend les mesures nécessaires pour que les

### **sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux (bitume polymère)**

fabriquées dans l'unité de production de

**Soprema nv**  
Bouwelven, 5  
BE-2280 Grobbendonk

**correspondent aux spécifications, établies selon les règles de la Prescription Technique pour la marque BENOR PTV-46-002 "Sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux".**

Les produits concernés sont repris dans le catalogue des produits (cf. annexe 1), qui fait partie intégrante de ce certificat (version **01** du **29-05-2013**).

Ce certificat est basé sur la constatation que le producteur exécute les tâches suivantes, conformément au Règlement d'Application pour la certification BENOR des sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux TRA-BB-311 de BCCA :

- L'exécution d'essais de type initiaux en fonction de la déclaration pour le lancement sur le marché de tout nouveau produit et pour chaque modification significative d'un produit existant ;
- L'implémentation d'un système de contrôle de production approuvé par le BCCA, qui répond aux règles de la prescription technique PTV 46-002 et du TRA-BB-311 ;
- L'application d'un plan de contrôle de conformité spécifique approuvé par le BCCA pour tous les produits réalisés sous certification.

Et sur un contrôle externe par le BCCA, qui consiste en:

- Une validation régulière de l'ITT disponible, complétée par des essais de vérification réalisés par le BCCA même;
- Un audit annuel du système de contrôle de production;
- Une révision régulière des résultats de l'autocontrôle lors des visites d'inspection technique;
- Des essais de contrôle basés sur des échantillonnages réguliers réalisés dans un laboratoire d'essai externe sur des échantillons pris par le BCCA dans l'unité de production ou sur le marché.

**Sur base de ce certificat, le BCCA accorde à Soprema nv le droit d'utiliser la marque BENOR comme attestation de la conformité des caractéristiques du produit avec la spécification.**

Ce certificat entre en vigueur le 29 mai 2013 et reste valable tant que les conditions fixées dans le Règlement d'Application TRA-BB-311, les conditions de production dans l'usine et le système de contrôle de production même ne sont pas modifiées significativement et le plus tard le 28 mai 2018. La validité de ce certificat sera confirmée par BCCA chaque année. Sur demande, BCCA donnera des renseignements concernant la validité de ce certificat.

Fait à Bruxelles, le 29 mai 2013



021 PROD

B. De Blaere  
ir. Directeur Général



## ANNEXE 1

version 01 du 29 mai 2013

### CATALOGUE DES PRODUITS

Ce catalogue fait partie intégrante du certificat Benor numéro :

**BB-311-0300-0002-01**

Nom	Description <sup>1</sup>	Liant	Armature
<b>SOPRAGLASS PB V3</b>	V3 – PB	Bitume polymère	Voile de verre
<b>SOPRAGLASS PB V4</b>	V4 – PB		Voile de verre
<b>SOPRAVAP PB ALU 3</b>	ALU3 – PB		Aluminium
<b>SOPRAROCK PB P3</b>	P3 – PB		Polyester
<b>SOPRAROCK PB P4</b>	P4 – PB		Polyester
<b>VENTIGLASS PB 3</b>	sous-couche de répartition de vapeur - PB		Voile de verre
<b>VENTIROCK PB 3</b>	sous-couche de répartition de vapeur - PB		Polyester

<sup>1</sup> La terminologie correspond à celle reprise dans la Prescription Technique PTV 46-002 "Sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux".